

**SESSION ORDINAIRE TENUE AU 878, CHEMIN DU ROI À LONGUE-POINTE-DE-MINGAN
LE 10 SEPTEMBRE 2024 À 19 h 30**

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME GINETTE PAQUET, MAIRESSE

ÉTAIENT PRÉSENTS :

| | |
|---------------------------|---------------|
| Madame Ginette Paquet | Mairesse |
| Monsieur Pierre Vibert | Conseiller 1 |
| Madame Laurentia Duguay | Conseillère 2 |
| Monsieur Claude Vibert | Conseiller 3 |
| Monsieur Jean-Marc Collin | Conseiller 4 |
| Monsieur Jean Poirier | Conseiller 5 |

ÉTAIENT ABSENTS :

| | |
|----------------------|---------------|
| Madame Bianca Vibert | Conseillère 6 |
|----------------------|---------------|

Est aussi présent : Monsieur Nader Ghabi, directeur

#2024-09-113 OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Poirier

SECONDE PAR : Laurentia Duguay

ET RÉSOLU unanimement par tous les conseillers présents que la session soit ouverte à 19 h 30.

#2024-09-114 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Vibert

SECONDE PAR : Laurentia Duguay

ET RÉSOLU unanimement par tous les conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

2024-09-115 ADOPTION PROCÈS-VERBAL DU 13 août 2024

ATTENDU QUE la séance ordinaire du conseil s'est tenue le 13 août 2024;

ATTENDU QU'UNE copie du procès-verbal de cette séance ordinaire de la Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai de deux jours ouvrables avant la séance, il est dispensé d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Marc Collin

SECONDE PAR : Claude Vibert

ET RÉSOLU unanimement par tous les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de cette séance ordinaire telle que déposée.

DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE JEAN LUC BURGESS

Compte rendu de de mes 32 ans de vie municipale soit 8 ans conseiller et 24 ans maire.

Lors de mes 32 ans au sein de Municipalité, j'ai travaillé avec 5 DG, 1 secrétaire, 2 maires et 28 conseillers (ères)
Voici les projets que nous avons réalisés, les élus qui ont siégé au conseil, le personnel administratif, le personnel de soutien et moi-même ainsi que les comités sur lesquels j'ai siégé pendant mes mandats :

- o Premier mandat 1988 : Siéger sur le comité *Sommet social économique*. Le maire de l'époque, Monsieur John Collin, Monsieur Allen Albert et moi avons déposé le dossier pour le raccordement des citoyens au réseau d'égout;
- o 1989 : Inauguration de l'usine Poséidon. Pour aider au démarrage de l'entreprise, la municipalité signe une entente de cinq ans pour un congé de taxes de services totalisant 75 000 \$.
- o 1989 : Élaboration du plan d'urbanisme avec Monsieur Allen Albert pendant sur une période d'un an;
- o 1991 : Projet de reconstruction du garage municipal après l'incendie qui la ravagé avec Monsieur Marcel Ward;
- o 1992 : Installation du service de captage des eaux usées. Le réseau pour tous les citoyens du village se chiffre à 1 832 000 \$ et le projet est réalisé en partenariat avec le gouvernement du Québec. Construction et installation des services aqueduc et égouts pour les citoyens de Longue-Pointe-de-Mingan résidant à Mingan.
- o 1993 : Début de la construction de la promenade le long du mur d'encrochement. La première phase s'étend jusqu'au bistro. Le projet est octroyé par le CRD Côte-Nord. Le coût total des travaux est de 250 000 \$ et les travaux sont dirigés par Monsieur Charles Kavanagh. Ensuite la continuité de la promenade se poursuit sur 10 ans et se chiffre environ à 1 000 000 \$.
- o 1993 : Après un incendie survenu en février 1991, le garage municipal et la caserne de pompiers ont reconstruit au coût de 200 000 \$.
- o Lors de l'incendie du garage, les machineries ont été des pertes totales alors la municipalité fait l'acquisition de machineries pour 300 000 \$
- o 1995 : Fondation de l'Administration portuaire de Mingan. L'initiative provient de Monsieur Omer Rail et du conseil municipal. Une entente est signée entre le propriétaire de l'Usine Poséidon, les pêcheurs, le secteur touristique, la Municipalité ainsi que Pêches et Océans, afin de faire reconnaître le quai de Mingan comme port de pêche et des investissements sont faits pour un montant de 600 000 \$.
- o Par la suite la Municipalité et ses partenaires soit, l'Administration Portuaire, Pêches et Océans, Parc Canada, le CRD Côte-Nord et le CLD Minganie ont réalisé les travaux suivants :
 - Construction d'une rampe de mise à l'eau, projet de 150 000 \$;
 - Construction d'un bloc sanitaire et aménagement des stationnements 150 000 \$;
 - Travaux électriques, réparation quai, dragage pour un total de 120 000 \$;
 - Achat d'équipements tels que machine à pression eau chaude, pompe génératrice soudeuse sur remorque pour 25 033 \$.
- o Projet d'insonorisation de la salle des loisirs 40 000 \$.
- o Location d'espace dans le Centre John Collin pour la télévision communautaire.
- o 1996 : Le nom de la Municipalité passe de Longue-Pointe à Longue-Pointe-de-Mingan. Et mise à jour des numéros civiques.
- o 1996 : Construction des bassins pour le traitement des eaux usées en partenariat avec le gouvernement du Québec. Coût des travaux 2 128 726 \$
- o 1996 : Ouverture d'un nouveau dépotoir au coût de 50 000 \$
- o 1996 : Construction du Centre John Collin au montant de 1 100 000 \$. La Municipalité a réalisé les travaux grâce à ses partenaires : le CRD Côte-Nord, le ministère de la Culture et des Communications, la Caisse Populaire et les citoyens de Longue-Pointe.
- o 200 000 \$ ont été investis pour la construction de la bibliothèque municipale.
- o 1997 : Réfection du réservoir d'eau potable au coût de 88 000 \$ en partenariat avec Infrastructures Canada- Québec.
- o En partenariat avec Parc Canada, prolongement du réseau d'égout pour raccorder la Station de Recherche des Îles Mingan et Parcs Canada pour 35 000 \$
- o 1998 : La Municipalité se dote d'un agent de développement rural, un programme financé à 50 % par le Ministère délégué aux régions pour un total de 120 000 \$ pour trois ans.
- o 1999 : Préparation des fêtes du 150e du Village. En concertation avec les organismes du village, des activités ont été réalisées tout au long de l'année et une semaine de retrouvailles s'est déroulée du 19 au 25 juillet. Lors de ces festivités, le Centre

- Multifonctionnel a été baptisé Centre John Collin en l'honneur du premier maire du village. Les fêtes ont généré des profits de 35 000 \$ qui ont été injectés dans le projet du Parc linéaire.
- o 2000 : La Municipalité remporte le concours du Réseau québécois des Villes et Villages en santé et le Grand prix du tourisme québécois dans la catégorie « Manifestation touristique ». Le projet présenté pour le concours fut la réussite des Fêtes du 150e du Village.
 - o 2000 : Réfection des chemins de l'arrière-pays. 54 041 \$ investit par la municipalité et le MRN dans le programme de mise en valeur du domaine forestier.
 - o 2003 : Projet de recherche en eau en partenariat avec Infrastructures Canada-Québec pour un montant de 100 000 \$
 - o 2003 : Réfection de la rue du Centre subventionné à 100 % par le Ministère des Transports pour une somme de 430 000 \$
 - o 2004 : Affichage des rues municipales. Aide financière du Pacte Rural de 10 000 \$ et investissement de 5 000 \$ de la Municipalité.
 - o 2004 : Installation d'un supprimeur sur le réseau d'aqueduc. Investissement de 196 000 \$ d'infrastructure Canada-Québec.
 - o 2004 : Première phase du Projet au Lac Patterson. Coût total 37 757 \$
 - o 2004 : Automatisation d'une nouvelle station de pompage en partenariat avec Infrastructure Canada-Québec pour un montant de 1 012 062 \$
 - o 2005 : Fête en l'honneur des anciens combattants en novembre. Présentation de l'exposition de photos et musée commémoratif.
 - o 2007 : Aménagement du cimetière des picotés. Investissement de 14 231 \$ dans le cadre du programme mise en valeur de milieu forestier.
 - o 2009 : Comité d'urgence après le feu du quai à Mingan et négociations auprès de Pêches et Océans pour la reconstruction.
 - o 2012 : Travaux sur le mur d'enrochement suite aux tempêtes d'automne.
 - o Location d'espace au hangar pour la population. L'entreposage permet de le rentabiliser et d'y apporter des réparations.
 - o Mise en place de la RIMMR de l'ouest de la Minganie pour la gestion des ordures. Partenariat avec la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, Eukuanitshit, Rivière-Saint-Jean et Rivière-au-Tonnerre.
 - o Aménagement de bureaux au 2e étage du Centre : 20 000 \$
 - o Développement et aménagement de la rue Burgess : 1 200 000 \$
 - o Entente avec Hydro-Québec pour l'installation de deux ponts : chemin de la Carrière et chemin des Bûcheux. Les ponts sont maintenant permanents.
 - o Entente projet Romaine pour le transport de carburant entre Hydro-Québec et Transfair.
 - o Entente avec producteur du film Maïna pour la location d'espace, salle municipale, hangar et bureau.
 - o Installation de ventilation au sous-sol du Centre John Collin : 50 000 \$
 - o Âge d'or projet de 25 000 \$ (Rénovation locale-achat tracteur pelouse, cabanon, achat columbarium)
 - o Discussion avec le consulat Américain et Parc Canada lors des fouilles du Catalina. Et à la suite des fouilles, projet de restauration des artefacts, projet de musée pour l'exposition des pièces. Montant de la restauration 56 000 \$.
 - o Plan préliminaire réfection rue du Bord de la Mer et installation d'égouts pluviaux. Nous attendons que des programmes d'aide financière soient disponibles pour déposer le projet.
 - o Installation de panneau de vitesse aux 2 extrémités du village : 17 000 \$
 - o 2014 : Modernisation de la bibliothèque Municipale : 50 000 \$
 - o Acquisition de matériel d'Hydro-Québec du chantier de la Romaine : 12 000 \$
 - o 2016 : Projet aménagement de la nouvelle patinoire : 42 000 \$
 - o Aménagement Ouest et Projet Mer et culture : 606 840 \$
 - Déménagement du bâtiment de Parcs : 7 000 \$
 - Agrandissement du bâtiment pour l'installation de toilettes, raccordement d'eau et commodités pour les kayakistes : 10 000 \$
 - Projet installation électrique : 6 000 \$
 - Projet construction Mer et culture : 390 000 \$
 - Dalle de béton : 51 840 \$
 - Parc de jeu : 80 000 \$
 - Chapiteau : 62 000 \$

- o 2017 : Projets de mise en valeur du milieu forestier : Réfection chemin des Bûcheux et réfection chemin villégiature ouest de Longue-Pointe-de-Mingan. Total des projets : 42 693.00\$;
- o 2017 : Travaux de réfection mur d'encrochement et parc linéaire suite à la tempête du 30 décembre 2016;
- o 2017 : Finaliser projet d'infrastructure de la patinoire.
- o 2017 : Réfection de la toiture du Centre John Collin
- o 2017 : Réfection du hangar
- o 2017 : Dépôt du projet de la rue de la Mer en présence du Premier Ministre M. Couillard et du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et Ministre responsable du Plan Nord M. Arcand.

AUSSI, DURANT LES ANNÉES :

- o Investissement pour les infrastructures de loisirs 669 400 \$
 - Construction d'un terrain de balle-molle : 150 000 \$
 - Salle de cinéma : 35 000 \$
 - Aménagement sous-sol, vestiaires : 25 000 \$
 - Contribution de la Caisse Populaire Mingan-Anticosti pour les jeux et écran de projection : 2 000 \$
 - Asphaltage de la patinoire : 40 000 \$
 - Projet Action-Molson : 3 400 \$
 - Aménagement et achat d'équipement salle de conditionnement physique : 5 000 \$
 - Installation d'un système de ventilation : 30 000 \$
 - Abri joueur à la patinoire : 4 000 \$
 - Éclairage de la patinoire : 15 000 \$
- o Investissement Service Incendie : 715 000 \$
 - Achat camion : 330 000 \$
 - Formation : 200 000 \$
 - Achat équipement combat : 150 000 \$
 - Achat appareil radio : 35 000 \$
- o Projet programme d'aide à l'amélioration du réseau routier Lorraine Richard : 100 000 \$ et plus
 - Accotement des rues
 - Réfection des chemins arrière-pays
 - Achat éléments de sécurités
 - Lignage des rues
- o Investissement Service de garde :
 - Projet Pilote de garderie : 184 000 \$
 - CPE aux Mille Surprises : 224 000 \$
- o Investissement projet de revitalisation de la station de phare de l'île aux Perroquets : 136 750 \$
- o Projet construction du dispensaire avec Madame Monique Loiselle, Monsieur Marcel Ward et Monsieur Allen Albert;

IMPLICATIONS :

- o 24 années à siéger au conseil des maires de la MRC Minganie et 16 années au poste de préfet suppléant. Pendant ces 24 années, j'ai travaillé avec 4 préfets, 2 DG et 24 maires différents.
- o Comité sur lequel j'ai travaillé pour la MRC :
 - Revendications projet Romaine. Représentant pour les petites municipalités pour une répartition équitable des redevances;
 - Comité Pacte rural;
 - Comité Manitou;
 - Comité de travail projet d'aménagement piscine;
 - Comité Sécurité publique
- o Comité de *Congestion de Parc Canada* pendant quelques années avec Monsieur Jean-Charles Pietacho et le maire de Havre-Saint-Pierre;
- o Comité *ZIP Côte-Nord*;
- o Comité sur l'environnement de la Côte-Nord;
- o Depuis 1995 : Vice-président et administrateur de l'Administration portuaire de Mingan;
- o 20 ans de sur le conseil d'administration de la SADC Côte-Nord;
- o 16 ans CRD Côte-Nord et CRÉ Côte-Nord;
- o 12 ans CLD Minganie;
- o Coordonnateur pour les fêtes du 150^e de Longue-Pointe-de-Mingan;
- o Coordonnateur avec Monsieur Pierrot Vaillancourt pour les festivités en honneur des anciens combattants;
- o Conseil d'administration Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP);

- o Représentation auprès du Consulat Américain;
- o Président RIMMR depuis fondation en 2008

Mot de la fin

En terminant, après 32 ans au conseil municipal (8 ans en tant que conseiller et 24 ans en tant que maire), c'est avec le sentiment du travail accompli que je termine mon dernier mandat.

Je quitte en laissant la Municipalité avec un seul endettement qui est le camion pompier. Cependant, il se paie automatiquement avec les redevances de la Rivière Magpie. Au 31 décembre 2016, la Municipalité détenait des placements pour un peu plus de 300 000 \$ à la Caisse Populaire Mingan Anticosti.

Je tiens à remercier tous les gens qui m'ont appuyé et avec qui j'ai travaillé : les conseillers, les directeurs (trices), les secrétaires, les employés aux travaux publics ainsi que tous les autres ayant fait partie de l'équipe municipale. Prenez ces remerciements comme personnel.

Merci à vous, citoyens qui m'ont fait confiance pour la gestion et le développement de notre belle municipalité. Nous avons réalisé de grands projets qui ont mené à l'avancement et la prospérité de notre municipalité. Je tiens aussi à remercier ma famille pour leur appui et leur compréhension, car le travail de maire a occupé beaucoup de mon temps.

Je souhaite bonne chance à celui ou celle qui relèvera le défi. Vous savez, il y a deux catégories de maires, ceux qui convoitent un titre, et ceux qui sont prêts à travailler avec acharnement sans compter leurs heures. J'ai confiance en mes citoyens et c'est à vous de choisir. La municipalité est en pleine expansion alors il faut une personne disponible à temps plein prête à relever de nouveaux défis.

Soyez assuré que la municipalité demeurera toujours dans mon cœur et ce fut un honneur pour moi de vous servir en tant que maire.

Jean-Luc Burgess, maire

#2024-09-116 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 août 2024

ATTENDU qu'après vérification de la liste des comptes à payer en date du 31 août 2024, il est recommandé au conseil de l'accepter tel que présentée.

IL EST PROPOSÉ PAR : Laurentia Duguay

SECONDE PAR : Jean-Marc Collin

ET RÉSOLU unanimement par tous les conseillers présents que les comptes à payer pour un montant de 119 606.38 \$ soient acceptés tels que présentés.

Je, Nader Ghabi, DG, certifie que la municipalité a les fonds disponibles pour acquitter ces factures.

#2024-09-117 LIGNAGE DES RUES

ATTENDU QU'il est nécessaire d'octroyer un contrat pour le lignage des rues de la municipalité;

ATTENDU QUE la proposition de la firme ligne tout (9249-2792 Québec inc., au coût de 8 486,3 \$ avant taxes;

ATTENDU QU'après analyse, il est opportun d'octroyer ce contrat de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE, Pierre Vibert

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Poirier

SECONDE PAR :

ET RÉSOLU unanimement par tous les membres présents que le conseil municipal de Longue-Pointe-de-Mingan autorise l'octroi du contrat pour

le lignage des rues à la firme ligne tout (9249-2792 Québec inc., au coût de 8 486,3 \$ avant taxes;

#2024-09-118 INSTALLATION DE THERMOPOMPES ET D'APPAREILS DE CLIMATISATION DANS LE BÂTIMENT MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le centre John Collin a ouvert ses portes en 1997 :

CONSIÉRANT QUE des travaux d'amélioration énergétiques ont été réalisés et qu'il est nécessaires de poursuivre en ce sens;

CONSIDÉRANT QU'une demande de soumission pour mettre au norme la climatisation et le chauffage dans le bâtiment Centre John Collin afin d'assurer une température uniforme dans le bâtiment;

ATTENDU QU'après analyse, il est opportun d'octroyer ce contrat de gré à gré;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Marc Collin

SECONDE PAR : Laurentia Duguay

ET RÉSOLU unanimement par tous les membres présents que le conseil municipal de Longue-Pointe-de-Mingan adopte la soumission #103 déposer par l'entreprise ÉNERTEC CÔTE-NORD.

Montant de la soumission incluant la TVQ non remboursable 86 117.90 \$\$

QUE CETTE DÉPENSE SOIT RÉCLAMÉE DANS LE PROGRAMME TECQ 2019-2023

#2024-09-119 RÉFECTION DE LA ROUTE DE L'AÉROPORT, PISTE CYCLABLE ET ENTRÉES DE SERVICE - VOLET REDRESSEMENT-SÉCURISATION

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2024-2026, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- L'estimation détaillée du coût des travaux;
- L'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- Le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

ATTENDU QUE la municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan mandate la firme Tetra Tech Qi inc. pour compléter la demande d'aide financière et la transmettre au Ministère, ainsi que tous les documents additionnels requis et d'en s'assurer le suivi concerné.

ATTENDU QUE le chargé ou la chargée de projet de la Municipalité, monsieur Ghabi Nader représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Laurentia Duguay

SECONDE PAR : Pierre Vibert

ET RÉSOLU unanimement par tous les membres présents que le conseil municipal de Longue-Pointe-de-Mingan autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Ghabi Nader, directeur général est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports et de la Mobilité durable.

**#2024-09-120 AMÉLIORATION DU DRAINAGE ET RÉFECTION DE LA RUE DU CENTRE
CONCEPTION, PLANS ET DEVIS DÉFINITIFS, BORDEREAU D'APPEL D'OFFRES -
OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite planifier la réfection de la rue du centre dans un avenir proche selon la disponibilité des programmes d'aide financière;

ATTENDU QUE des plans ont déjà été réalisés pour l'ajout de pistes cyclables sur cette même rue ainsi que pour le remplacement de certaines vannes d'eau potable;

ATTENDU QUE la municipalité a, depuis le temps, identifié des problèmes de drainage sur cette rue;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite procéder à la réfection complète de la chaussée sur toute la longueur de la rue du centre (environ 2200 m), incluant l'ajout d'un accotement pavé pour une piste multifonctionnelle des 2 côtés de la rue;

ATTENDU qu'il est prévu que des puisards absorbants seront ajoutés pour améliorer le drainage de certains secteurs si la composition des sols le permet;

ATTENDU QUE les relevés de terrain effectués à l'époque pour le projet de l'ajout de pistes cyclables seront réutilisés pour la conception du nouveau projet;

ATTENDU QUE le remplacement des vannes d'eau potable identifiées comme problématiques dans un précédent projet sera aussi ajouté au présent projet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Vibert

SECONDE PAR : Jean-Marc Collin

ET RÉSOLU unanimement par tous les membres présents que le conseil accepte l'offre de service de Tetra Tech QI inc. qui consiste à :

- Réaliser les relevés topographiques complémentaires requis,
- La mise en plan de ces relevés,
- La coordination technique complémentaire avec les intervenants,
- La conception détaillée,
- La préparation des plans, profils et détails préliminaires et définitifs, ainsi que la préparation des devis administratifs et techniques, nous proposons
- Préparer le bordereau de soumission et l'estimation du coût des travaux
- Assister la municipalité au moment requis pour l'appel d'offres public des travaux de construction (documents d'appel d'offres, addendas si requis, analyse des soumissions et émission des plans et devis pour construction)

Pour réaliser ce mandat, les honoraires forfaitaires prévus se ventilent comme suit :

- Démarrage, coordination technique et validation des travaux envisagés 6 820 \$
- Relevés topographiques complémentaires et mis en plan 9 300 \$

- Conception détaillée, plans et profils préliminaires 23 850 \$
- Plans définitifs avec profils, sections et détails aux plans 25 080 \$
- Devis administratifs et techniques 6 300 \$
- Bordereau de soumission et estimation de coûts 3 680 \$
- Émission pour appel d'offres, suivi, analyse des soumissions et recommandations 7 220 \$
- Dépenses incluses

Pour un total (excluant les taxes) de 82 250 \$

#2024-09-121 TRAVAUX RÉNOVATION PROMENADE - ACHAT BOIS

ATTENDU QUE travaux de rénovation sont nécessaires pour l'infrastructure « Promenade de bois » qui longe le bord de Mer;

ATTENDU QUE lors de ces travaux il serait nécessaire d'ajouter la portion qui va permettre à l'utilisateur de se rendre au parc de jeu d'enfants et aux infrastructures multigénérationnelles;

ATTENDU QUE ces travaux sont admissibles au programme de la TECQ car ils font partie de la priorité 4 « ... ainsi que la construction ou la rénovation d'infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisir (référence guide relatif aux modalités de la TECQ) »;

ATTENDU QUE du bois spécial est requis pour effectuer ces travaux;

ATTENDU QU'après analyse, il est opportun d'octroyer ce contrat de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Laurentia Duguay

SECONDÉ PAR : Jean Poirier

ET RÉSOLU unanimement par tous les membres du conseil municipal de Longue-Pointe-De-Mingan d'adopter la soumission MV-240822-88 déposer par l'entreprise Produits Forestier Trans Canada.

Montant de la dépense incluant la TVQ non remboursable 132 082.68 \$

QUE CETTE DÉPENSE SOIT RÉCLAMÉE DANS LE PROGRAMME TECQ 2019-2023

#2024-09-122 ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LE CPE AUX MILLE SURPRISES

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-Pointe-De-Mingan a investi 184 000 \$ lors du projet pilote de la garderie;

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-Pointe-De-Mingan a investi 224 000 \$ lors de la construction du CPE aux mille surprises;

ATTENDU QUE le CPE aux mille surprises dessert la population de l'ouest de la Minganie, notamment les municipalités de Rivière-Au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean et Longue-Pointe-De-Mingan;

ATTENDU QUE le CPE aux mille surprises est situé dans la Municipalité de Longue-Pointe-De-Mingan;

ATTENDU QUE la direction du CPE s'adresse en premier lieu à la Municipalité de Longue-Pointe-De-Mingan, pour régler toute situation demandant une intervention extérieure immédiate, comme un bris, un prêt d'équipements...;

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-Pointe-De-Mingan représente pour le CPE aux mille surprises un premier répondant en cas de force majeure, une aide précieuse surtout que la gestion de ce CPE se fait à distance, depuis la municipalité de Havre-Saint-Pierre, situé à 30 minutes de route;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Vibert

SECONDE PAR : Jean-Marc Collin

ET RÉSOLU unanimement par tous les membres présents que le conseil municipal de Longue-Pointe-De-Mingan autorise la signature d'une entente avec le CPE aux mille surprises qui stipule que :

- En contrepartie de l'implication de la municipalité de Longue-Pointe-De-Mingan, le CPE priorise les citoyens de la municipalité lors de l'attribution des places. Ainsi, le conseil d'administration du CPE aux mille surprises a pris la décision de réserver 4 places parmi les 21 au permis pour les résidents de la municipalité de Longue-Pointe-De-Mingan.
- Pour bénéficier de cette priorité, le parent doit avoir une adresse valide dans la municipalité de Longue-Pointe-De-Mingan et être inscrit sur la liste d'attente du CPE aux mille surprises.
- Que les 4 places soient réparties comme suit : 2 en pouponnière (enfants âgés de 0 à 18 mois) et 2 sur le plancher (enfants âgés de 18 à 59 mois)
- La municipalité de Longue-Pointe-De-Mingan contribue en soutenant le CPE en cas de situations requérant une aide extérieure immédiate.

QUE le conseil municipal autorise Ghabi Nader, directeur général de signer tout document ou entente à cet effet avec les représentants du CPE aux mille surprises

MADAME LA MAIRESSE RÉPOND AUX QUESTIONS DU PUBLIC

DÉBUT PÉRIODE QUESTIONS : 7 H 49

FIN PÉRIODE DE QUESTIONS : 7 H 49

#2024-09-123 FERMETURE DE LA RÉUNION

IL EST PROPOSÉ PAR : Laurentia Duguay

SECONDE PAR : Pierre Vibert

ET RÉSOLU unanimement par tous les conseillers présents que la session soit fermée à 7 h 50

Nader Ghabi, DG

Ginette Paquet

Je Ginette Paquet, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.